



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Prime pour suppression d'heures

Question écrite n° 16189

Texte de la question

M. Pierre Pribetich interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur une information remontée dans le cadre de la baisse de la dotation globale horaire dans les établissements scolaires du second degré pour l'année 2026-2027. Il est, à plusieurs reprises et par plusieurs canaux, signalé que des responsables au rectorat pourraient bénéficier d'une prime de bonne gestion s'ils rendent suffisamment d'heures d'enseignement. Il souhaiterait savoir si cette information est confirmée.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Pribetich](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16189

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : [Éducation nationale](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2026](#), page 5595